



Nouvelle entreprise à Cheffois !



Charlotte propose ses services en tant que graphiste pour répondre à tous types de besoin en communication (logos, illustration, carte de visite, dépliants, site web...) contact : 07 60 41 80 94 mail : atelier.cleo85@gmail.com



Fermeture de la mairie et de l'agence postale le 24/12/2025 et le 31/12/2025

Fermeture de la bibliothèque
Vendredi 19 décembre après la permanence et réouverture
le lundi 5 janvier 2026.

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!!



Vendredi 23 janvier à 19h30

Vœux de la municipalité
Espace Culturel de l'Étoile suivis du verre de l'amitié

Studio et logements à louer à CHEFFOIS (info page 2)

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 DECEMBRE 2025

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie

La Région Pays de la Loire souhaite organiser de manière uniforme le Transport A la Demande (TAD) sur tous les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Comme la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie (CCPLC) est compétente pour les trajets internes à son territoire, une délégation partielle de compétence à la Région est nécessaire. Cette délégation nécessite d'ajouter dans les statuts de la CCPLC la mention : « Délégation à la Région des Pays de la Loire de la compétence en matière de TAD sur le ressort territorial. » Le TAD devrait être opérationnel fin 2026.

Dérogation au repos dominical pour l'année 2026

La loi permet aux maires d'autoriser jusqu'à 12 ouvertures dominicales par an pour les commerces de détail, accordées collectivement par branche commerciale, et demandées au préalable par les entreprises concernées. Dans ce cadre, l'entreprise ADOV demande l'ouverture de 7 dimanches en 2026, demande appuyée par un avis favorable de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie et de la commune.

Convention avec Vendée Eau pour l'extension du réseau d'eau potable au Clos des Hautes Mouchardières tranche 3

La commune a demandé la réalisation d'une extension de réseau d'eau potable pour le projet de viabilisation de 15 lots sis Clos des Hautes Mouchardières tranche 3. Notre participation pour ces travaux s'élève à 50% du montant total HT soit 11 808.76€.

Sollicitation d'une aide financière auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire pour la halte-vélo V95

Monsieur le Maire présente le projet de création d'une halte-vélo sur la V95 en Vendée, financé en partie par l'ADEME à hauteur de 1 770,25€. Il propose également de solliciter une subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire, correspondant à 25 % du montant HT soit 1 445,48€.

Sollicitation d'une aide financière auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR-DSIL 2026

- La commune a décidé de réaliser des travaux pour sécuriser et aménager la rue du Moulin et la rue de la Fontaine. Cette opération est éligible à une subvention d'investissement de l'État ; la commune sollicite donc un financement à hauteur de 30 % du coût HT soit un montant de 42 274,70€.
- La viabilisation au Clos des Hautes Mouchardières tranche 3 nécessite l'installation d'une citerne souple de défense incendie avec accès pompiers pour un montant de 47 058.80€ HT. La commune sollicite donc un financement de l'état à hauteur de 30% soit 14 117.64€

Répartition des charges entre les communes de Cheffois et Saint Maurice le Girard dans le cadre des travaux de rénovation de la salle de sports du Rocher

Après la dissolution du SIVU, une convention signée le 29 avril 2013 définit la gestion de la salle de sports du Rocher. La participation financière est répartie comme suit : 38 % pour la commune de Saint-Maurice-le-Girard et 62 % pour la commune de Cheffois. La commune de Saint-Maurice-le-Girard, en tant que propriétaire, a engagé une procédure de marchés publics pour rénover la salle (couverture, menuiseries extérieures, plomberie, ventilation et électricité). Elle réglera l'ensemble des factures, percevra les aides et le Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA).

Par conséquent, la répartition des dépenses et des financements sera tel quel :

- Cheffois remboursera 62 % des dépenses TTC,
- Saint-Maurice-le-Girard reversera à Cheffois 62 % des financements perçus,
- Saint-Maurice-le-Girard reversera à Cheffois 62 % du FCTVA.

Rémunération des agents recenseurs dans le cadre du recensement de la population 2026

Le recensement de la population aura lieu du **15 janvier au 14 février 2026**.

La commune de Cheffois (Vendée), divisée en deux districts, a dû recruter deux agents recenseurs en raison du nombre de logements recensés en 2020 : **Pascale RATEL et Pauline BRUNET épouse LORILLOU**.

La rémunération totale est fixée à 2 000 € brut, répartie entre les deux agents selon le nombre de logements recensés. Des primes seront également versées suivant le taux de réponse par internet et le nombre de logements recensés à la fin de la 2ème semaine d'enquête.

Vente d'un véhicule

Le tracteur Fiat 450S de la commune, devenu vétuste et inutilisable, doit être vendu. Ce matériel, acquis en 2015, ne répond plus aux besoins des services techniques et génère des frais inutiles. Une offre d'achat jugée conforme à la valeur résiduelle du tracteur a été reçue. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser la cession du tracteur en l'état pour un montant de 800€.

Acceptation d'un don

L'association sportive de football « CASM » a fait un don à la commune de 1 755€ destiné à l'installation d'un panneau électronique d'affichage des résultats.

Mode de fonctionnement de l'accueil périscolaire « Les P'tits Cheff' »

L'accueil périscolaire municipal situé 11 rue des Hêtres accueille les enfants des deux écoles de la commune, publique et privée. Cet accueil, déclaré depuis 2019, a été suspendu par l'État en avril 2025 après un contrôle.

Après réflexion, la commune a fait le choix de rester en mode de gestion non déclaré afin de répondre aux besoins de toutes les familles et ainsi accueillir davantage d'enfants. De ce fait, la commune ne pourra plus prétendre aux aides de fonctionnement annuelles de la CAF.

Participation au financement de la protection sociale complémentaire volet « santé »

Le Code général de la fonction publique impose aux collectivités de participer au financement de la protection sociale complémentaire volet « santé » de leurs agents. Cette participation est obligatoire à partir du 1er janvier 2026.

Le décret du 20 avril 2022 fixe les garanties minimales en matière de santé, la commune a décidé de suivre ces garanties et prévoit une participation mensuelle de l'employeur de 15€ brut par agent, dans la limite du coût réel de la cotisation. Chaque agent devra fournir chaque année une attestation de mutuelle prouvant la labellisation du contrat.

Convention d'entretien d'un terrain sis rue des Hêtres (terrain jouxtant la nouvelle micro-crèche)

Le mur séparant les parcelles AB 249 (communale) et AB 244, en mauvais état, a été démolie. Il est proposé de signer une convention avec le propriétaire de la parcelle AB 244 pour que la commune entretienne une partie de son terrain, afin d'assurer une gestion uniforme de la bande concernée.

Dénomination d'une voie communale

Le Maire informe que la voie desservant le terrain synthétique et la maison en face rencontre des problèmes de distribution postale. Toutes les communes sont tenues de nommer les voies et de numérotier les constructions. Cette voie étant déjà intégrée au domaine public communal, il est proposé de la nommer « Impasse Saint Joseph » afin de faciliter l'acheminement des services publics.

SUJETS DIVERS

- o Les travaux de reprises de concessions réalisés par la Marbrerie Gallien progressent conformément au planning annoncé. À ce jour, ils sont réalisés aux 2/3 et la dernière phase d'intervention se déroulera dans les prochaines semaines, avec une finalisation prévue au début de l'année prochaine.
- o Dans le cadre du prochain recensement de la population, la commune de Cheffois fait appel à la collaboration de l'ensemble des habitants. Afin de faciliter le travail des agents recenseurs et de garantir un repérage rapide et fiable de chaque logement, nous invitons chaque foyer à vérifier la visibilité et l'état de son numéro de maison.

Avec le temps, certaines plaques peuvent s'effacer, se décrocher ou devenir difficilement lisibles. Nous vous demandons donc, si nécessaire, de restaurer, nettoyer ou remplacer votre numéro de maison. Un numéro clair et bien visible depuis la voie publique permet un passage plus rapide des agents recenseurs, une réduction des erreurs de localisation, une meilleure organisation du travail de recensement et de manière générale, une amélioration de l'identification des habitations pour les services publics (livraisons, secours, etc.). Nous comptons sur votre participation. Merci à toutes et à tous pour votre coopération et votre sens civique.

- o La commune de Cheffois propose à la location un studio de 32m² au loyer d'environ 320€ mensuel (hors charges). Par ailleurs, Vendée Logement dispose actuellement de plusieurs logements vacants (du T2 au T4) sur notre territoire. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 02.51.69.64.02 ou par mail à accueil@cheffois.fr

VIVONS UN MOMENT DE PARTAGE!

SUR INSCRIPTION!

GOÛTER DE NOËL SOLIDAIRE

ANIMATIONS:

- MUSIQUE
- JEUX
- POUR TOUS LES AGES
- SURPRISES !

OUVERT A TOUS LES HABITANTS!

SAMEDI 27 DÉCEMBRE 14H30
SALLE DES SILENES 85 120 LA CHATAIGNERAIE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PARTICIPATION LIBRE**
ccas@la-chataigneraie.fr ou 02 51 69 60 41

TRANSPORT SOLIDAIRE

Trait d'Union

Secours Catholique Caritas France

La Châtaigneraie

ORGANISÉ PAR LE CMS BASKET LES COLLINES

TOURNOI TAC-TIK

SAMEDI 31 JANVIER 2026
ST MAURICE LE GIRARD Salle communale

20H Ouverture à 19H

1 LOT PAR PARTICIPANT

15€ / doublette

Réservation obligatoire au 06.61.25.90.07

CMS BASKET LES COLLINES
cmsbasketlescollines@gmail.com

Territoire Zéro Non Recours (TZNR)

« Moi aussi je pensais n'avoir droit à rien... »

Vous avez peut-être des droits auxquels vous ne pensez pas.

Le dispositif Territoire Zéro Non Recours (TZNR) continue son action pour vous aider à mieux connaître vos droits sociaux. L'idée ? Repérer les aides auxquelles vous pourriez prétendre mais que vous ne demandez pas. Cela peut être dû à un manque d'information, la complexité des démarches ou encore un doute sur votre éligibilité. Les aides concernées sont nombreuses :

- Prime d'activité
- Complémentaire santé solidaire (mutuelle pour les revenus modestes)
- Allocation logement
- Minimum vieillesse
- Chèque énergie
- ... et bien d'autres !

Vous souhaitez faire un point sur vos droits ?

Prenez rendez-vous à France Services ou en Mairie. Une Animatrice sera là pour vous informer et vous accompagner gratuitement dans vos démarches.



Nouveauté !

Le camion SIMONE, un lieu-ressource mobile, parcourt le territoire pour vous rencontrer. Simone, c'est un espace ouvert à tous où vous pouvez poser vos questions, trouver de l'aide ou simplement passer un moment convivial autour d'un café. Retrouvez tous les lieux de passage et la programmation de SIMONE ici :

<https://www.pays-chataigneraie.fr/territoire-zero-non-recours/>

Ce service est entièrement gratuit et confidentiel. Contact au 02 51 52 62 51 ou par mail à liens@ccplc.fr.

INFO SOURIRE D'AUTOMNE

- Pétanque du mois de décembre annulée.
- Mercredi 14 janvier 2026 : AG du club sourire d'Automne à 14h00 à la salle de La Vallée Verte.

Rapport moral et financier / Cotisation 2026 (10€) / Projets 2026 / Informations AREV / Sujets divers... Après-midi jeux de sociétés, belote, palets, scrabbles, Tac-Tic... Suivi de la galette des Rois !

Les jeunes retraités et nouveaux arrivants seront les bienvenus !



DÉCEMBRE

Dimanche 21 déc. à 15h00

Concert de Noël

Eglise la Châtaigneraie



JANVIER

Mardi 6 janv. à 9h00

Marche de 8/9 kms

Sur les sentiers de Cheffois

RDV Place de la mairie

Organisée par Sourire d'Automne

Vendredi 9 janv. à 11h00

Bébés lecteurs

à la Bibliothèque

Activité organisée par



Mercredi 14 janv. à 14h00

Assemblée générale

Espace la Vallée Verte

Organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 21 janv. à 13h30

Mini concours de belote

Inscription à 13h30 - début 14h00

Espace la Vallée Verte

Organisé par Sourire d'Automne

Mercredi 21 janv. à 20h30

Cinéma

« LES ENFANTS VONT BIEN »

Espace Culturel de l'Étoile



Jeudi 22 janv. à 14h00

Jeu de pétanque

(prévoir son jeu de boules)

Place de la Mairie

Organisé par Sourire d'Automne
sinon jeu de palet sous le préau de la
salle de spectacles

Jeudi 22 janv. à 14h30 à 17h00

Après-midi chants et lectures
pour les aînés à la Bibliothèque

Activité organisée par



Jeudi 22 janv. à 20h30

Cinéma

« LES RÊVEURS »

Espace Culturel de l'Étoile



Les 23, 24 et 25 janvier

Benne à papier pour recyclage

organisée par l'école privée

Notre Dame de la Vallée

Vendredi 23 janvier

Portes Ouvertes

Ecole Notre Dame de la Vallée

Organisées par l'APEL-OGEC

Vendredi 23 janv. à 19h30

Vœux de la municipalité

Espace Culturel de l'Étoile

suivis du verre de l'amitié



Samedi 31 janv. à 20h00

Tournoi Tac-Tic

Salle de St Maurice le Girard

Organisé par CMS Basket les
Collines



INFO COM COM

Plusieurs évènements organisés
par la Communauté de
Communes du Pays de La
Châtaigneraie : (Retrouvez le
détail de ces événements sur la
page Facebook de la commune et
de la Communauté de Communes)

- Le Seniors Mag' n°5 – janvier à avril 2026.
- Programmation de Simone (véhicule itinérant destinée à aller à la rencontre des habitants).
- S'orienter pour mieux réussir le 7 et 21 janvier, 4 février et 4 mars.
- Simone fait son marché le 10 janvier.
- Clic et Papotes le 13 janvier.
- Animation « A ta Santé » le 15 janvier.
- Animation « Les cafés numérique » le 20 janvier.
- En voiture France services le 30 janvier.
- Les Cafés numériques le 4 février 2026.